

LE MAGAZINE DU GRAND AUXERRE

auxerrois

magazine

FÉVRIER 2021

23

Transition énergétique : l'Auxerrois s'engage

DOSSIER p.10 à 13

**LA VACCINATION,
MODE D'EMPLOI | P. 6**

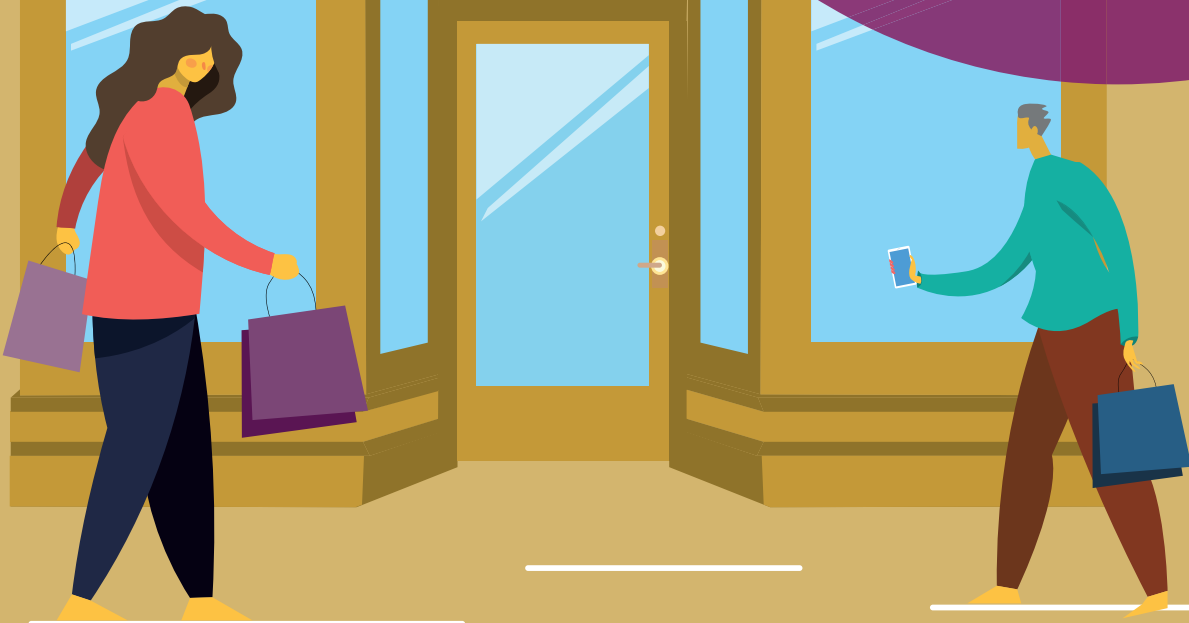
LE SUPPLÉMENT AUXERRE

PLACE AUX RESTOS, SOLIDARITÉ À L'ARQUEBUSE | P. 17



communauté de l'auxerrois

**Ensemble,
soutenons
le commerce
auxerrois !**



ÉDITO



P. 6
INFORMATION COVID 19
POINT SUR LA
VACCINATION

P. 8
**UNE COMMUNE,
UN MAIRE**
TOUT SAVOIR SUR
MONTIGNY-LA-RESLE

P. 9
EN COULISSE
24H AU CFA AGRICOLE
DE L'YONNE

P. 10-13
LE DOSSIER
LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES POUR
UN TERRITOIRE EN
TRANSITION

P. 17
LE SUPPLÉMENT
PLACE AUX RESTOS

P. 18
VIE LOCALE
L'OURS DE RETOUR
AU MUSÉUM

PERMANENCES

Marie-Ange Baulu, Déléguée aux hameaux de Laborde et Jonches, tiendra ses permanences le mercredi 10 février et le jeudi 11 février.

Margaux Grandrue, Maire déléguée de Vaux, tiendra ses permanences tous les vendredis de 14h30 à 18h à la mairie annexe (07 67 83 31 68 ou margaux.grandrue@auxerre.com).

Dates et horaires susceptibles d'être modifiés par obligation, renseignements auprès de votre mairie ou sur le site www.auxerre.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE TERRITOIRE SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX !



@aggloauxerrois
@villeauxerre



@agglo.auxerrois
@Ville.Auxerre



Une histoire d'eau !

La protection de l'environnement, en particulier de l'eau et de la biodiversité demeure une priorité pour tous les membres de la communauté d'agglomération Auxerroise. En cette période de changement climatique, il est très important de préserver la ressource en eau, valoriser le patrimoine naturel et de réduire les risques d'inondations.

Dans la continuité des Etats Généraux de l'eau qui se sont déroulés l'année dernière, l'association pour la qualité de l'eau potable invite tous les agriculteurs des bassins d'alimentation en eau de l'Auxerrois à signer la charte de bonnes pratiques. Des réunions sont programmées dans les semaines à venir pour expliquer la démarche et valider cette charte.

L'association travaille depuis de nombreuses années à l'élaboration de méthodes de cultures qui permettent de limiter les risques de pollution des eaux dans les bassins de captage. Deux types d'agriculture ont retenu l'attention du comité scientifique qui encadre les travaux de l'association : biologique et l'agriculture de conservation des sols.

On ne peut parler d'eau sans évoquer le canal du Nivernais, joyau de notre territoire, moteur d'une attractivité touristique importante, qui a été conçu à l'origine pour amener les matériaux de construction, la boisson et l'énergie vers Paris. Sur cette infrastructure, la mutualisation des moyens est nécessaire pour lui assurer une pérennité. Toutes les collectivités du linéaire doivent s'entendre pour un projet de développement commun et la communauté d'agglomération a la volonté de s'y associer, la modernisation du port d'Auxerre en étant la concrétisation principale.

Créer en janvier 2019 le Syndicat Mixte Yonne Médian exerce la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le territoire de l'Agglomération mais aussi sur 97 autres communes de l'Yonne. Ce syndicat permet dans une logique de solidarité territorial amont-aval et rurale-urbaine de gérer les enjeux majeurs de protection des milieux, des personnes et des biens.

Les communes de l'agglomération sont incitées à créer des îlots de biodiversité sur leur territoire, dans leurs parcs et jardins, mais aussi dans leurs rues (ce qui permet aussi de lutter contre l'excès de chaleur) et nous invitons tous les habitants à réfléchir à leurs gestes quotidiens qui paraissent anodins mais qui ont un effet sur la nature.

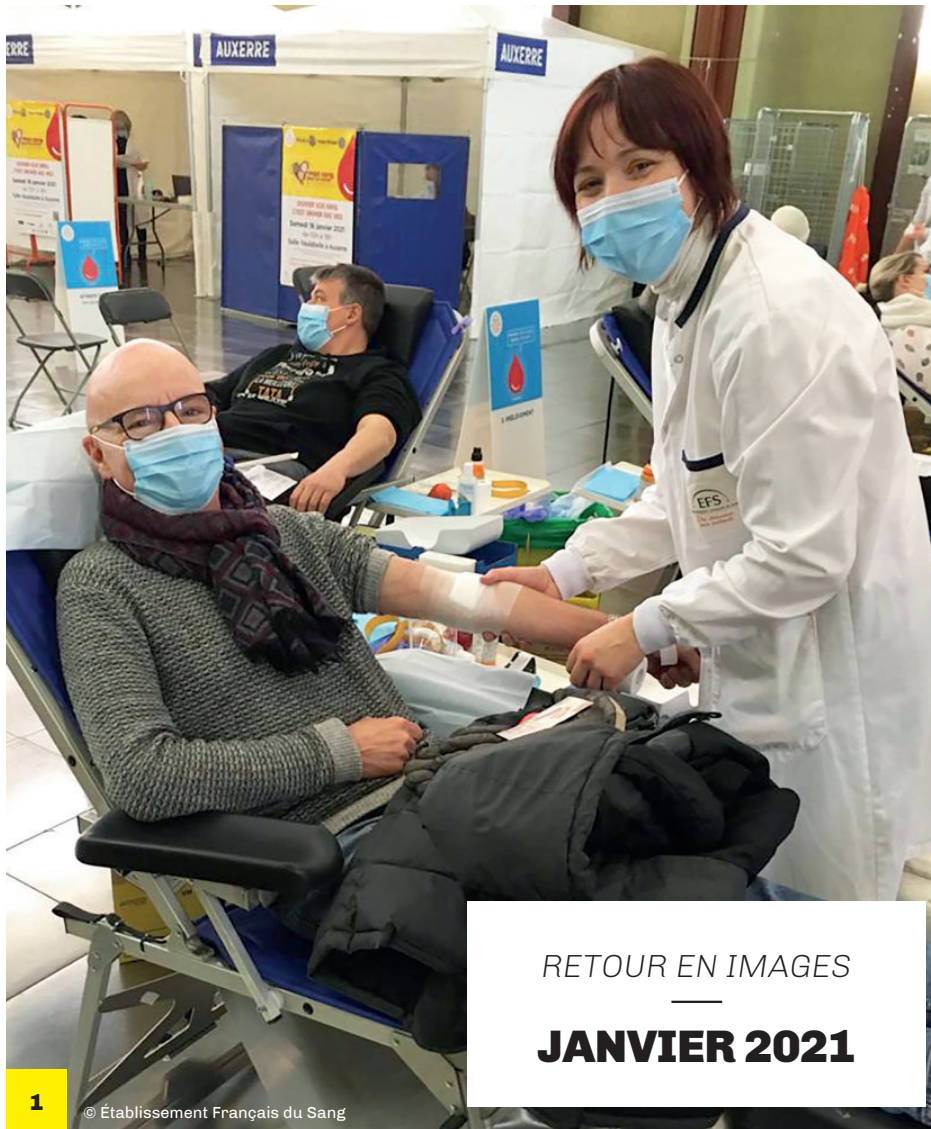
C'est en dépassant les intérêts de chacun au profit de l'intérêt de tous que nous pourrions nous tracer un avenir durable.



Yves Vecten

Maire d'Escamps
Conseiller communautaire délégué à la protection des espaces naturels
Président du Syndicat mixte Yonne Médian

PROCHAINS CONSEIL COMMUNAUTAIRE
ET CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 4 FÉVRIER



1

© Établissement Français du Sang

RETOUR EN IMAGES — JANVIER 2021



© Établissement Français du Sang

2

1 et 2 - Une collecte de sang avec les Rotary Clubs

En cette période où la demande de sang est forte, les deux clubs *Rotary* d'Auxerre (RC Auxerre et RC Saint-Germain) et le *Club Innerwheel* organisaient une journée de collecte de sang, à la salle Vaublabe. 118 donateurs ont donné leur sang à cette occasion.

3 - Chèques cadeaux

La campagne de distribution des chèques cadeaux aux séniors s'est déroulée du 11 au 29 janvier dans les espaces d'accueil et d'animation.



3



4

4 - Une campagne de vœux originale

Les élus et conseillers communautaires de l'Auxerrois ont présenté leurs vœux à l'ensemble des citoyens en choisissant de mettre en avant les agents. Des affiches qui ne sont pas passées inaperçues !

5 - La place Saint-Germain est achevée

La place Saint-Germain offre désormais un bel espace aux piétons, promeneurs, étudiants et touristes qui fréquentent le secteur. De quoi profiter pleinement du patrimoine Auxerrois, au pied de la Tour Saint-Jean.



5

1

SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE

La Coulée verte prolongée

Le tracé de la Coulée verte continue. Le raccordement du chemin de Bréandès sur le Boulevard de Montois est finalisé. Les travaux ont été réalisés pour un montant de 150 000 €. Les prochaines étapes, seront l'aménagement entre la chaufferie située sur le boulevard de Montois et l'impasse Compérat via le chemin de Bréandès et la rue de Celles ainsi que la sécurisation des traversées de la coulée verte rue de la Tour et chemin de Bréandès par des plateaux ralentisseurs. La rue de Celle sera mise en sens unique et aménagée en zone de rencontre. Enfin, panneaux d'accueil, balisage, et mobilier de propreté et de confort seront installés sur la totalité du tracé de la Coulée verte.



2

VAUX

Un chaucidou pour adoucir la circulation

Les travaux d'aménagement de la route de Vaux sont achevés. Une voie cyclable a été matérialisée, reliant le chemin de halage au chemin de Poiry. Désormais la circulation y est limitée à 30 km/h et un chaucidou (chaussée à voie centrale banalisée) favorise la circulation cycliste sur cette portion de route.

Prudence donc, si vous circulez dans le secteur. Les automobilistes sont invités à suivre les indications portées sur les panneaux dédiés (notre photo), dans l'attente de marquages au sols, qui seront effectués au printemps.



3

MONÉTEAU

La résidence seniors accueille ses premiers habitants

Les vingt pavillons de la résidence seniors *Le Vill'âge Bleu* accueillent ses premiers habitants. Très demandée, cette nouvelle résidence Jules-Leboeuf est déjà remplie ! Elle sera gérée par la Mutualité française bourguignonne. Les travaux ont débuté en 2018 mais ont connu quelques retards. Coût total de l'opération, 3,1 millions d'euros repartis entre l'Office Auxerrois de l'habitat, propriétaire des lieux, la ville de Monéteau, la Communauté de l'Auxerrois et l'État.



Se faire vacciner contre la Covid, mode d'emploi

Depuis le 18 janvier, la vaccination contre la COVID-19 est ouverte aux personnes de plus de 75 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à très haut risque de forme grave.*

La vaccination anti-COVID poursuit 3 objectifs de santé publique :

- 1 • Faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie
- 2 • Protéger les soignants et le système de soins
- 3 • Garantir la sécurité des vaccins et de la vaccination

Elle repose sur trois principes : non obligatoire, gratuité, haute sécurité.

Six centres de vaccination sur le département

Six centres de vaccination (sur rendez-vous) ont été mis en place dans le département par l'Agence régionale de santé et la Préfecture, en lien et avec l'appui des établissements de santé, des professionnels de santé, des collectivités territoriales et de l'Assurance Maladie.

Il n'est pas nécessaire pour les personnes de plus de 75 ans d'avoir réalisé une consultation pré-vaccinale auprès de son médecin traitant ou obtenu une prescription au préalable : un entretien médical pourra être réalisé sur place afin de vérifier l'absence de toute contre-indication à la vaccination. Seules les personnes de moins de 75 ans à très haut risque de forme grave doivent disposer d'une ordonnance.

Dans un deuxième temps, la vaccination sera élargie à partir de fin février-début mars 2021 aux personnes âgées de 65 à 74 ans et ensuite au reste de la population.

SUR AUXERRE

**Vous n'arrivez pas à vous connecter ?
Nos agents des équipes de quartier seront ravis de pouvoir vous aider pour la prise de rendez-vous.**

N'hésitez pas à les contacter !

Retrouver les coordonnées sur le site www.auxerre.fr

Se munir de patience

La campagne vaccinale monte progressivement en puissance, les plages de RDV dans les centres de vaccination, dont les premières ont été rapidement réservées par les habitants éligibles, augmenteront progressivement dans les semaines à venir au rythme de l'arrivée des doses de vaccins.

La vaccination en chiffre

Au 20 janvier 2021, 3132 personnes ce sont faites vacciner dans l'Yonne.

L'ARS avait pour objectif, 9 000 vaccinations avant la fin janvier.

32 800 personnes sont éligibles à la vaccination dans le département. (phase 1)
200 millions de doses ont été commandées par la France.

Article rédigé le 22/01/2020
Plus d'infos : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/
* Liste à retrouver sur sante.fr

"Les trois raisons pour lesquelles je me suis fait vacciner :

- 1 • Assurer ma protection individuelle face à un virus qui peut être mortel ou occasionner une maladie longue et pénible avec des séquelles.
- 2 • Assurer la protection de mes proches et plus généralement de la population en rompant la chaîne de transmission.
- 3 • Enfin, le dernier but est rarement expliqué mais a des implications sévères. En faisant tout pour diminuer la fréquence de circulation du virus, gestes barrières et vaccination, on freine l'apparition des variants (ou mutants) qui apparaîtront avec des propriétés nouvelles aux graves conséquences (contagiosité ou mortalité plus grandes, symptômes lourds, et risque que le vaccin ne soit plus adapté à ces nouvelles souches)."

Dr Maryline Saint-Antonin,
adjointe au maire en charge de la santé.

Pour le territoire de l'Auxerrois, vous disposez de 3 sites différents avec une prise de RDV mutualisée pour vous faire vacciner :

- Centre hospitalier d'Auxerre, 2 boulevard de Verdun
- Centre d'Examens de Santé, 25 avenue du Clos, Auxerre
- Polyclinique Sainte Marguerite, 5 avenue de la Fontaine Sainte Marguerite, Auxerre

Comment prendre rendez-vous ?

INUTILE DE SE DÉPLACER OU D'APPELER DANS CES DIFFÉRENTES STRUCTURES. LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SE FAIT VIA UN NUMÉRO UNIQUE OU SUR INTERNET.

• EN LIGNE : facilitez votre prise de rendez-vous grâce à **Doctolib**

- Tél : 03 86 48 65 88

↓ Centre de vaccination de l'hôpital d'Auxerre





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'YONNE, VÉRITABLE TERRE D'INDUSTRIES

Mercredi 13 janvier, le Maire-Président Crescent Marault s'est rendu à Sens pour signer le protocole d'accord de Territoires d'Industrie "Yonne industrielle" avec des représentants du Conseil Régional, de l'État, mais également de plusieurs industriels et partenaires, notamment Hervé de Romémont, Président du directoire des Moulins Dumée, à Sens. Redonner du souffle à l'industrie française, telle est l'ambition du programme «Territoires d'industrie». Une initiative d'Etat qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Cette initiative a pour objectif de faire émerger des projets industriels innovants en travaillant notamment sur l'emploi, pour y attirer les talents. 148 Territoires d'industrie sont labélisés au niveau national. Pour ce qui concerne notre département, "Yonne Industrielle" est composée de cinq établissements

publics de coopération intercommunale (EPCI) : les Communautés d'Agglomération de l'Auxerrois et du Grand Sénonais, les Communautés de Communes Serein Armance, du Jovinien, et l'Agglomération Migennesoise. La démarche incite le travail partenarial entre les EPCI, les entreprises du territoire et les partenaires économiques pour permettre d'adopter une stratégie partagée de reconquête industrielle. Dans le cadre du dispositif, plusieurs enjeux stratégiques sont identifiés : structurer la filière hydrogène, développer le territoire de façon durable, structurer les acteurs en filière, répondre aux problématiques des entreprises par des aspects immobiliers et enfin promouvoir l'attractivité du territoire pour y favoriser l'emploi. •

+ D'INFOS : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/industrie/politique-industrielle/territoires-d-industrie>



COMMERCE

L'agglo rejoint la plateforme inSiti

En ce début d'année 2021, la Communauté de l'Auxerrois a rejoint la plateforme web *inSiti*, qui permet de rapprocher les enseignes, les bailleurs et les porteurs de projet locaux en vue d'accélérer les futures implantations. *inSiti* permet également de donner de la visibilité aux locaux disponibles, sous toutes leurs formes : cession de fonds de commerce, de baux ou de murs, qu'ils soient ou non en activité. Le site,

permet en fonction des données relatives à chaque emplacement, d'afficher instantanément les enseignes adaptées a priori pour le local. L'utilisateur peut contacter ensuite ces enseignes ainsi que les porteurs de projets qui sont à la recherche d'un local. Les différents acteurs peuvent également contacter directement le service dédié aux commerces au sein de notre collectivité. •

+ D'INFOS : <https://insiti.com/territoire/auxerre>

A SAVOIR

Pour toutes vos questions concernant le commerce contactez, **Maud Dussol** :

m.dussol@agglo-auxerrois.fr

03 86 72 20 79

DES WEBINAIRES PROPOSÉS PAR L'YONNE TOURISME

L'Yonne Tourisme reste plus que jamais mobilisée aux côtés des restaurateurs et des structures touristiques, avec notamment l'organisation d'une série de webinaires destinés à les accompagner durant cette période difficile. Au programme :

- **Mardi 2 février à 10h** : *Comment relancer votre activité commerciale ?*, par Karine Estaun de *Tourisme Development*, spécialiste dans l'accompagnement des entreprises privées et acteurs institutionnels dans le développement commercial de leurs activités ;

- **Judi 4 février à 10h** : *La base de données touristiques régionale Décibelles Data, votre alliée pour optimiser la promotion de votre offre*,

- **Mardi 23 février à 10h** : *Le dispositif d'aides financières du Conseil Régional* ;

- **Judi 25 février à 10h** : *Les labels Accueil Vélo et Etap'Loisirs, des qualifications qui répondent aux besoins des touristes en itinérance*. •

+ D'INFOS : www.tourisme-yonne.com.

LES OUVERTURES DOMINICALES DE L'ANNÉE 2021

Les commerces d'Auxerre seront autorisés à ouvrir le 27 juin pour le premier dimanche des soldes d'été, les 7 et 28 novembre, ainsi que les 5, 12, 19 et 26 décembre 2021. Les professionnels de l'automobile auront la possibilité d'accueillir des clients les 17 janvier, 14 mars, 13 juin, 19 septembre et 17 octobre 2021.

JOURNÉES PORTES OUVERTES AU CIFA 89

Le CIFA de l'Yonne organise ses portes ouvertes les samedis 6 février, 13 mars et 10 avril. Au programme : visite du site et temps d'échanges avec les experts métiers. Attention, la prise de rendez-vous est obligatoire ! Ces mêmes dates, une visite virtuelle sera mise en place. Cinq vidéos en direct seront proposées sur les différents secteurs d'activité du centre de formation et un chat permettra d'échanger avec les formateurs (www.cifayonne.live). •

+ D'INFOS : 03 86 42 03 55
contact@cifayonne.com

SEMAINE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ

Du 30 janvier au 6 février, le CIFA 89, partenaire de l'ANFA, se mobilise pour faire découvrir ses formations dans le secteur de l'automobile.

+ D'INFOS : 03 86 42 03 55



Une vie conviviale et familiale à Montigny

Toutes les générations se retrouvent à Montigny-la-Resle, commune rurale de l'agglomération. Les habitants profitent d'une vie à la campagne en étant proche de la ville.

RENCONTRE AVEC DOMINIQUE TORCOL, maire de Montigny-la-Resle, conseiller communautaire



588
HABITANTS



1 619 HECTARES
DE SUPERFICIE COMMUNALE

À 12 kilomètres d'Auxerre, Montigny-la-Resle bénéficie de la proximité avec la nationale 77. Ce grand axe routier qui relie Auxerre et Troyes fait de la commune une commune traversante. Son maire Dominique Torcol insiste, "il ne faut pas hésiter à tourner dans nos petites ruelles pour voir nos belles maisons et nos deux châteaux, le château de la Resle et celui de Montfort, et s'arrêter pour profiter du cadre paisible de notre village." Le village dispose en effet de nombreux chemins de randonnée ou encore d'un étang communal qui permet aux petits et grands de se retrouver dans un cadre bucolique, calme et paisible.

DES COMMERCANTS ET DES SERVICES POUR SES HABITANTS

Coiffeuse, pizzeria, esthéticienne, restaurant, traiteur, chocolatier, électricien, maçon, plombier, transports, artisans, viticulteurs ou encore agriculteurs peuplent le village de Montigny-la-Resle. A partir du mois de février, le bus France services de l'Yonne viendra se garer place de l'église tous les 3^{ème} mercredi du mois de 13h15 à 16h pour proposer aux habitants une aide pour diverses formalités administratives : RSA, chômage, retraite, papiers d'identité, etc.

UNE COMMUNE DYNAMIQUE

"Montigny-la-Resle connaît une forte implication associative. Plusieurs assos sont implantées sur la commune comme l'Amicale des pompiers, Tennis, Gymnastique et Montigny-Loisirs qui compte 138 adhérents et propose beaucoup d'activités : danse, art floral, peinture, chant, œnologie, etc."

UNE ÉCOLE PERFORMANTE

Trois classes sont accessibles sur la commune de

Montigny-la-Resle. "Nous accueillons 62 enfants de la petite section au CE1. Ensuite, les enfants vont sur Villeneuve-Saint-Salves avec qui nous sommes regroupés. Ces classes multi-niveaux offre des avantages aux élèves. Les plus jeunes sont tirés vers le haut. Les chiffres nous prouvent qu'ils arrivent très bien armés en 6^{ème}. Nous avons aussi un groupe d'enseignants jeunes et dynamiques ce qui renforce notre enseignement de qualité", se satisfait Dominique Torcol.

DES PROJETS RÉFLÉCHIS ET MESURÉS

"Nous avons hérité d'une situation financière contrainte", explique Dominique Torcol. "Nous nous devons d'être mesurés et réfléchis dans chacun de nos projets, tout en étant dans la recherche d'économie budgétaire." En 2021, l'éclairage public de Montigny-la-Resle va être amélioré. Des lampes LED vont être installées. "C'est à la fois moderne et plus adapté au monde d'aujourd'hui. Le bonus, c'est moins énergivore et donc, à terme, cela nous fera des économies". "Un de nos principaux objectifs pour cette année 2021, l'amélioration du scolaire et du péri-scolaire. Le centre de loisirs vient de voir ses jours d'ouvertures étendus puisqu'il est désormais accessible le mercredi matin de 7h30 à 13h. A terme, il devrait ouvrir le mercredi toute la journée. Le restaurant scolaire va être rénové. L'idée, c'est de créer une terrasse pour prendre les repas à l'extérieur aux beaux jours. On espère pouvoir mettre cela en place rapidement", présente le maire de la commune. Une rénovation du restaurant scolaire, faite-maison puisque les travaux seront réalisés par les employés communaux, des élus et quelques bénévoles. A plus long terme, la commune souhaite travailler en symbiose avec le milieu associatif autour de

projets communs comme l'initiation à la permaculture pour les scolaires, initiation au chant ou encore la rénovation du monument aux morts de la guerre de Crimée.



Les incontournables de la commune

Nous pouvons vous proposer de faire une balade à travers les chemins de randonnée. Puis, de déguster un verre de Chablis au chai du "domaine Prenant", place de l'église, ou au retour de votre balade, vous pouvez rentrer par la voie romaine et vous arrêter au domaine Perdriecourt ou vous asseoir à la table du restaurant gastronomique "Le soleil d'or" route d'Auxerre. Sans oublier une petite partie de pêche en famille à l'étang communal, où vous pouvez picniquer. Ce sont souvent les plaisirs simples d'une vie à la campagne à 10 min d'Auxerre, où vous trouverez repos et quiétude le week-end.

Dominique Torcol



24h au CFA agricole de l'Yonne à Venoy

Le Centre de formation des apprentis a été créé en 1981 sur le site de la Brosse, à Venoy. Après un déménagement de 1988 à 2020 à Champignelles, il s'est réimplanté sur son site initial de La Brosse depuis la rentrée de septembre dernier. Zoom sur cet établissement public agricole des Terres de l'Yonne.



9H- UN NOUVEAU DÉPART UN DÉMÉNAGEMENT BÉNÉFIQUE

En poste depuis la rentrée de septembre dernier, la nouvelle directrice de l'établissement, Héléne Decultot, accueille dans ses nouveaux locaux environ 115 apprentis. Le CFA s'est ainsi rapproché géographiquement de ses partenaires que sont le lycée de La Brosse, le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole pour adultes (CFPPA), l'exploitation agro-viticole et le lycée de Champs-sur-Yonne. Les Établissements publics locaux (EPL) des Terres de l'Yonne, forment chaque année environ 600 étudiants ainsi que 700 apprenants en formation. Ce déménagement se veut stratégique : il permet d'attirer de nouveaux apprentis et de stabiliser les finances de l'établissement. Il renforce aussi le lien avec d'autres centres de formations d'apprentis tels que le CFA et le CIFA d'Auxerre. Sur le site de La Brosse, chaque structure possède son propre internat, mais le restaurant scolaire et le foyer sont communs.



10H00- PAUSE AUTOUR D'UN CAFÉ LES FORMATEURS ÉCHANGENT

Entre deux cours, une poignée de formateurs sur les quinze salariés se retrouvent. Ceux spécialisés en techniques ont souvent un passé professionnel dans le domaine qu'ils enseignent (agronomie, l'hippologie, l'élevage...) les autres enseignent des matières générales (français, anglais, économie...). Le CFA propose quatre domaines professionnels dans les métiers du cheval (palefrenier soigneur, conduite et gestion de l'entreprise hippique), de l'agriculture (grandes cultures ou élevage de ruminants), de la viticulture et du vin, et de l'aménagement paysager. CAPa (Certificat d'aptitude professionnel agricole), Bac et Brevets Professionnels sont proposés. En parallèle, l'établissement a mis en place un dispositif individualisé d'accompagnement pour

les jeunes à partir de 16 ans, pour 10 mois maximum. L'objectif : les orienter vers un métier en apprentissage, apprendre à rédiger une lettre de motivation, effectuer des stages... En 2020, le taux de réussite aux examens était de 100%, malgré une année Covid qui a demandé une adaptation rapide de la part des formateurs et des apprentis, avec des cours en ligne et des groupes de discussion. Actuellement, le CFA privilégie au maximum les cours en présentiel pour éviter les décrochages et prioriser les gestes techniques du métier.



12H15- PAUSE MÉRIDIANNE DES JEUNES PARTAGES A LA CANTINE

A l'heure du repas, Valentin, Kléo, Théo et Cybéla se retrouvent. Ces deux derniers sont en bac professionnel spécialité hippique. Ils ont choisi la voie de l'apprentissage pour avoir une rémunération, et apprendre le métier sur le terrain, plus formateur selon eux. Valentin, actuellement agent des espaces verts à Monéteau, souhaitait un métier en extérieur. Et Kléo, en section espaces vert aussi, est satisfaite de son choix. Elle regrette seulement que ce monde "masculin", ne s'ouvre pas davantage aux femmes, notamment en terme de locaux. Il lui a été compliqué de trouver un employeur avec ou prêt à investir dans des vestiaires

femmes. Tous s'accordent à dire que le CFA est un établissement à taille humaine, que les classes de 5 à 19 apprentis privilégient les relations entre apprenants et l'équipe pédagogique. Leur profil a d'ailleurs évolué ces dernières années. Avant, beaucoup étaient issus de familles agricoles, aujourd'hui la majorité sont étrangers à ce monde.



15H30 - LES AGENTS ADMINISTRATIFS DES PROJETS, DES PARTENAIRES

Cinq agents administratifs travaillent dans les nouveaux locaux du CFA. Les dossiers en cours ou futurs ne manquent pas : développement des effectifs, achat exceptionnel d'ordinateurs portables pour les apprentis, finalisation du dossier d'audit pour l'obtention du label "QualiFormAgri"... Le CFA est financé depuis fin 2019, par des opérateurs de compétences (OPCO) dont dépendent les employeurs des apprentis et dont le niveau est déterminé par la branche. Les projets d'investissement et les frais de formation des apprenants du privé sont pris en charge par le Conseil Régional (par le CNFPT si le jeune est employé dans le public). Le centre travaille régulièrement avec des partenaires extérieurs : la MSA (Mutualité Sociale Agricole) intervient auprès des jeunes sur la partie prévention des risques de chutes à cheval et du bûcheronnage ; la Préfecture de l'Yonne sur les risques routiers, la Banque de France sur le risque de surendettement...

La première journée portes ouvertes a eu lieu le 30 janvier. Une seconde est prévue le 20 mars de 9h à 13h. Vous pourrez y découvrir les différents métiers en apprentissage du CFA, mais aussi les formations proposées par le lycée agricole et le centre de formation pour adultes. Un simulateur de conduite d'engins va même être inauguré. **Établissement public des Terres de l'Yonne, La Brosse à Venoy. Renseignements au 03 86 94 60 00**

Les énergies renouvelables pour un territoire en transition

Pour faire face à l'urgence écologique et climatique, la loi Energie-Climat du 9 novembre 2019 prévoit la neutralité carbone de la France d'ici 2050. Le déploiement des énergies renouvelables est l'un des leviers dont disposent les collectivités territoriales pour être actrices de cette transition. Tour d'horizon en auxerrois.

1 Le schéma directeur des énergies, une feuille de route pour 2021

La Communauté d'agglomération de l'auxerrois poursuit son chemin vers une transition écologique nécessaire, notamment en développant différentes sources d'énergies renouvelables (EnR) sur son territoire. Les objectifs sont, d'une part, de limiter sa dépendance aux énergies fossiles, et d'autre part de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Afin de répondre à ces ambitions, la CA a récemment élaboré un document, le schéma directeur des énergies (SDE). Véritable appui opérationnel du Plan Climat, le SDE permet d'obtenir une photographie actuelle détaillée du système énergétique territorial et permet de mettre en place des scénarios de production et de consommation d'énergie jusqu'en 2050. Il a également pour objectif d'aider et d'accompagner les communes dans le développement des EnR sur leurs territoires. Enfin, connaître précisément le potentiel du territoire en EnR est aussi un atout pour l'attractivité de l'auxerrois facilitant ainsi l'implantation de filières créatrices d'emploi.

"Le schéma de développement des énergies renouvelables constitue une synthèse des objectifs fixés et des actions à engager, au stade actuel de la réflexion. Il est le résultat d'un travail concerté et partagé avec les services du développement durable de l'Agglomération. Il doit nourrir les orientations du Plan Climat-Air-Energie Territorial et plus précisément sur les sources d'énergies renouvelables que sont le solaire, l'hydroélectrique, l'hydrogène et le biogaz."

Philippe Vantheemsche
Vice-président à l'environnement, au développement durable et au plan climat.

2 Un deuxième réseau de chaleur pour Auxerre

D'ici 2024, la ville d'Auxerre comptera un second réseau de chaleur par chaufferie biomasse. La ville a fait le choix de ce mode de production d'énergie afin de limiter ses émissions de gaz à effet de serre et de réduire sa dépendance aux énergies fossiles. C'est le groupe Coriance qui, par délégation de service public, sera en charge de développer ce second réseau, pour un coût total de 28M€, et de moderniser le premier qui existe depuis 1960.

Le principe est simple, il s'agit d'alimenter une chaufferie en bois ; la chaleur ainsi obtenue permettra de chauffer l'eau du réseau de chauffage urbain. La chaufferie consommera près de 18 000 tonnes de bois par an. Ce combustible sera composé à 73% de plaquettes forestières, dont au moins 22% labellisées PEFC, et 27% de bois "classe A", déchets de bois non traités. Les plateformes d'approvisionnement en bois seront toutes situées dans un rayon de 100 km maximum. Les fumées issues de la combustion seront filtrées par des systèmes performants de captation et de traitement des émissions atmosphériques et des poussières. Les cendres issues de la combustion seront quant à elles valorisées autant que possible, soit par épandage, soit comme matériau de construction.

Long de 18,3 km, ce deuxième réseau de chaleur alimentera 4600 logements et 33 équipements publics pour une consommation de 51,2 Gwh/an. Il permettra d'économiser 9850 tonnes de CO₂ par an.

← L'actuelle chaufferie biomasse des Hauts d'Auxerre permet d'éviter le rejet d'environ 10 000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions de près de 8400 voitures.



5

L'HYDROLIQUE, UN POTENTIEL À EXPLOITER

En 2020, la ville d'Auxerre a lancé des études d'opportunité et de faisabilité afin de connaître le potentiel hydroélectrique des chutes de l'Yonne à Auxerre. L'objectif à terme est d'installer de petites stations hydroélectriques qui fourniront de l'électricité verte. Les études, menées par la société Hydréole sur les sept seuils de l'Yonne, ont permis d'identifier un intérêt pour la construction d'une centrale sur le seuil de l'Ile Brûlée. La Ville échange actuellement avec *Voies Navigables de France (VNF)* pour que ces projets de production d'hydroélectricité aboutissent dans les prochaines années. En 2021, les études de potentiel et de faisabilité seront étendues aux autres communes de l'agglomération traversées par l'Yonne.



6

Le photovoltaïque en plein essor sur le territoire

Le potentiel de production d'énergie solaire sur le territoire de l'auxerrois est important. Il est estimé à 346 GWh. Pourtant, en 2019, la production sur le territoire était seulement d'un GWh. Forte de ce constat, la ville d'Auxerre a lancé en 2020 un appel à manifestation d'intérêt auprès de partenaires potentiels afin d'investir dans le photovoltaïque. La Ville a proposé deux parcelles pour accueillir des panneaux solaires, le centre technique des Cassoirs et une friche route de Monéteau sur la plaine des Isles ; ainsi que deux parkings. Ces derniers seront équipés d'ombrières, des panneaux solaires installés en hauteur afin de ne pas entraver le stationnement des véhicules.

Un deuxième appel à manifestation d'intérêt sera proposé en 2021, cette fois-ci à l'échelle de la communauté d'agglomération de l'auxerrois. Ainsi, les communes pourront soumettre des parcelles susceptibles d'accueillir des panneaux solaires.

Pour les habitants de l'agglomération qui souhaiteraient se tourner vers ce type d'énergie pour leurs habitations, la communauté de l'auxerrois propose un outil d'information : le cadastre solaire. Gratuit et en ligne, (communaute-auxerrois.cadastre-solaire.fr) il permet de connaître le potentiel solaire de sa toiture.

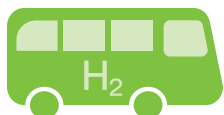
7

UNE CENTRALE SOLAIRE À MONÉTEAU

Après une enquête publique lancée fin août 2020, la municipalité de Monéteau a répondu à un appel à projet de l'État en novembre dernier. Le projet est d'installer 11 175 panneaux solaires sur le site de l'ancien centre d'enfouissement de déchets, sur une surface d'environ 5 hectares. Porté par Engie Green, ce parc photovoltaïque devrait permettre d'alimenter en électricité « verte » près de 2400 habitants (hors chauffage). La réponse de l'appel à projet est attendue dans les semaines à venir, si elle est favorable, les travaux devraient débuter en 2022.



Les énergies renouvelables en chiffres



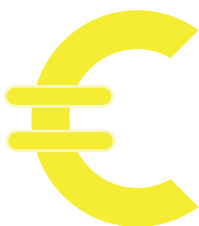
300

Autonomie de fonctionnement d'un bus à hydrogène en kilomètres



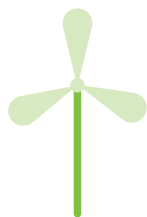
20%

PART DE L'HYDROGÈNE DANS LA MIX ÉNERGÉTIQUE D'ICI 2030



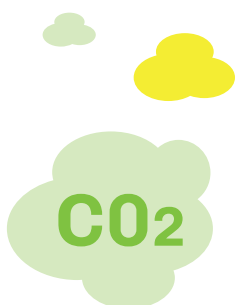
102 M€

SOMME QUI SERA INVESTIE PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DANS LE SOUTIEN À LA FILIÈRE HYDROGÈNE D'ICI 2030



45,7%

part de l'éolien dans la production d'énergie renouvelable du territoire (chiffre 2019)



250 000 t

POIDS DES ÉMISSIONS DE CO2 ÉVITÉES CHAQUE ANNÉE GRÂCE À LA STATION D'AUXERRE DANS LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET D'HYDROGÈNE



La géothermie aussi

Vous ne le saviez peut-être pas, mais la salle des musiques actuelles d'Auxerre, le Silex, possède un système de production d'énergie innovant utilisant la géothermie. Des sondes sont intégrées dans les douze pieux de fondation du bâtiment. L'énergie du sous-sol est ainsi utilisée pour chauffer ou refroidir le bâtiment. Un système de pompage d'eau de la nappe de l'Yonne vient compléter le réseau géothermique qui ne couvre pas la totalité des besoins du Silex.



Une électricité verte à moindre coût

Amorcée au printemps 2019 pour les habitants d'Auxerre, l'opération d'achat groupé d'énergie s'est étendue en 2020 à l'ensemble de l'Agglomération. Le principe : regrouper un maximum d'administrés pour profiter de tarifs avantageux sur le gaz et l'électricité. Une action économique pour les ménages et bonne pour la planète puisque l'électricité fournie est issue à 100% de sources d'énergie renouvelables : panneaux solaires, éoliennes, géothermie... L'opération a rencontré un vif succès et devrait être reconduite en 2021.



Des équipements urbains à l'énergie solaire

Il n'est pas rare de trouver en milieu urbain de petits équipements de voirie équipés de panneaux photovoltaïques : horodateurs, mâts solaires, panneaux de signalisation ou radars pédagogiques. Ils permettent d'éviter des frais liés au génie civil et au raccordement au réseau électrique. Autre exemple de l'utilisation du photovoltaïque en ville : une pompe actionnée par un moteur solaire a été installée à Auxerre afin de permettre l'arrosage du potager participatif du square Jules Guignier.

Soutenir le commerce local

Plus que jamais, la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois et la Ville d'Auxerre apportent leur soutien aux entrepreneurs de notre territoire !

Tout d'abord, 26 entreprises ont été aidées financièrement sur leurs investissements (soutien aux achats matériels et immatériels) et sur leur trésorerie (soutien en complément du Fonds de Solidarité National) pour un montant global de 195 156 €.

Conseil et accompagnement leur ont aussi été apportés par nos services pour les formalités de financement.

Les plus en difficulté ont reçu une aide sociale du CCAS de la Ville d'Auxerre de 500 €, soit une dizaine de chefs d'entreprise concernés.

Depuis le 23 décembre, les restaurateurs bénéficient de l'évènement solidaire PLACE AUX RESTOS, co-organisé par METRO Monéteau et

l'UMIH, avec le soutien de la municipalité d'Auxerre. Cette opération qui se déroule au marché de l'Arquebuse, désormais les vendredis matins, représente une opportunité de promouvoir la vente à emporter de leurs produits et de retrouver avec le sourire leurs clients.

Pour remplacer le traditionnel repas offert à nos seniors en fin d'année, des chèques cadeaux d'une valeur de 25 € leur ont été offerts par la Ville d'Auxerre, qui profiteront ainsi à 60 commerçants locaux, partenaires de cette action de solidarité.

Enfin quatre artisans d'art de l'auxerrois ont pu exposer leur savoir-faire au sein d'une boutique éphémère en cœur de ville dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre des Métiers et des Artisans de l'Yonne et bénéficier de 800 visiteurs en deux semaines.

Isabelle Joaquina, Adjointe au maire d'Auxerre, chargée du commerce et de l'artisanat

Où va aller le Tiers-lieu ?

Installé dans les locaux attenants à la gare d'Auxerre en 2017, le Tiers-lieu auxerrois « Les Riverains » a des problèmes de place depuis quelques années. Il a été envisagé en 2018 de le déplacer dans les anciennes usines Guillet (quartier des Montardoins). Lors du conseil communautaire et du conseil municipal du 17 décembre 2020, les élus ont voté des sommes conséquentes pour les rénover : 800 000 euros en 2021 dans le budget de l'Agglomération et plus de 460 000 euros dans le budget de la ville d'Auxerre.

Or, on apprend que ce lieu pourrait accueillir un incubateur d'entreprises qui ne serait pas le Tiers lieu, sans en savoir plus sur le devenir du Tiers-lieu en lui-même.

• A-t-on besoin d'un nouvel incubateur d'entreprise ? Les espaces pour les entreprises ne manquent pas dans l'Auxerrois, notamment l'ex-pôle

environnemental, que le Président de l'agglomération Crescent Marault a décidé de dédier uniquement en lieu d'accueil d'entreprises (incubateur/pépinière/hôtel d'entreprise). Il existe également la pépinière d'entreprises, rue des Mignottes, pour répondre aux besoins et d'installation et d'accompagnement des entrepreneurs et artisans.

• Que va devenir le Tiers-lieu ? Pourquoi ne lui donne-t-on pas un espace adapté pour se développer alors que son utilité pour la transition numérique et écologique de notre territoire n'est plus à démontrer (Fablab, recyclerie, espace de co-working, associations d'éducation populaire, Repair café...)?

Le Tiers-lieu est un bel acteur pour le dynamisme de notre territoire. Sachons lui donner les moyens nécessaires à son développement !

Les élus du groupe L'Assurance d'une transition sereine

Préserver « la nature en ville », c'est préserver notre qualité de vie

La nature, redécouverte au moment du confinement, est un facteur d'équilibre. Du vert, de l'air, le chant des oiseaux... le besoin de nature est renforcé par nos conditions de vie urbaine et industrielle stressantes.

Il est donc primordial pour le bien-être des habitants de préserver des espaces naturels à proximité des habitations. Nous avons pris position, au côté des habitants, pour défendre le parc naturel urbain des Piedalloues : espaces de détente, de reconnexion avec la nature et de protection de la biodiversité.

Un autre problème inquiète les habitants : les bas-côtés de nos routes et nos chemins sont trop souvent jonchés de déchets. Décharges sauvages et gestes d'incivilité : ces déchets s'accumulent, se dégradent et

polluent nos sols et nos eaux. Dans le cas du plastique, il se fragmente, s'effrite et devient une multitude de morceaux de plus en plus petits, ils se retrouvent dans le sol, dans l'eau, dans l'air, dans nos aliments, dans nos organes. C'est la mission d'une collectivité de préserver la beauté des paysages et de lutter contre une pollution qui représente un risque majeur pour notre santé. Des solutions existent : améliorer l'accessibilité de nos déchetteries et le ramassage des encombrants, mettre en place une brigade verte qui aurait comme mission de surveiller l'environnement, prévenir et sensibiliser.

L'Office Français de la Biodiversité lance un appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » jusqu'au 15 mars 2021, nous demandons que la Communauté de l'Auxerrois se porte candidate.

Denis Roycourt et Florence Loury « Auxerre Écologie »

le supplément auxerre

#23

FÉVRIER 2021





LA QUESTION DU MOIS

“ Jusqu'à quand inscrire son enfant à l'école pour la rentrée 2021/2022 ? ”

Vous avez jusqu'au vendredi 9 avril pour inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire prochaine. Vous êtes concernés si votre enfant intègre la classe de petite section de maternelle ou s'il change d'établissement. Vous pouvez effectuer cette démarche, soit en mairie centrale, (service formalités administratives, place de l'Hôtel-de-Ville), soit sur le portail famille de la ville d'Auxerre (www.auxerre.fr). Lors de l'inscription, vous pouvez aussi en profiter pour inscrire votre enfant aux activités périscolaires (restauration, accueil du soir et centre de loisirs). Pensez à retirer les dossiers d'inscription disponibles en mairie, ou bien téléchargez-les sur www.auxerre.fr ou sur le portail famille.

La liste des documents à fournir est aussi disponible sur le site internet de la ville ou au dos du dossier d'inscription.

La Direction du temps de l'enfant, Ville d'Auxerre.



Une conciliatrice de justice à votre écoute

Jacqueline Larose, conciliatrice de justice, tiendra ses permanences (uniquement sur rendez-vous), au 8 passage Soufflot, salle Carré, les mercredi 3 février (14h-18h), mardi 9 février (9h-12h), mardi 23 février (9h-12h) et en Préfecture de l'Yonne à Auxerre tous les jeudis (9h-12h). Vous avez aussi la possibilité de la rencontrer à la mairie de Charbuy les mercredis (14h-18h) et à la mairie d'Escamps les mardis (9h-12h).

+D'Infos : rendez-vous par téléphone au 06 70 10 99 78

Sensibilisation aux violences sexuelles et au harcèlement

Le Comité Régional des Clubs Omnisports de Bourgogne propose une sensibilisation aux violences sexuelles, au harcèlement et au bizutage, à Auxerre, les 3 et 4 février pour les enfants, adultes et professionnels. Ces ateliers seront animés par l'association *Colosse aux pieds d'Argile* (si les conditions sanitaires le permettent). Gratuits et ouverts à tous. Seule l'inscription préalable est obligatoire sur : <https://urlr.me/4NY6y>.

+D'Infos : <https://www.colosseaux-piedsdargile.org/>

L'art prend l'air

Le public n'a plus accès à la culture alors la culture va à lui. Pour pallier la fermeture de ses structures culturelles, la Ville a décidé d'exposer des œuvres de ses musées et du muséum dans différents lieux publics de la ville dont le hall de la Mairie annexe et du CCAS, les vitrines extérieures du théâtre, de la Micro-Folie et de l'Office de tourisme ainsi qu'à la bibliothèque municipale (secteur jeunesse).

Les vacances de février dans les centres de loisirs

Les cinq centres de loisirs de la Ville accueilleront les enfants âgés de 2 ans et demi/ 3 ans scolarisés jusqu'à 12 ans du 8 au 19 février. Seront prioritaires : les enfants inscrits dans les écoles d'Auxerre et habitant Auxerre puis les enfants de la communauté de l'Auxerrois. Les enfants non prioritaires seront accueillis en fonction des places disponibles au moment de la réservation dans les centres de loisirs.

Où et comment faire la demande d'inscription ?

1^{ère} étape, l'inscription. Plusieurs possibilités :

- en mairie (dossier téléchargeable sur le portail famille ou à retirer en mairie)
- en ligne, sur le portail famille via www.auxerre.fr

2^{ème} étape, la réservation : obligatoire dans la limite des places disponibles auprès des centres de loisirs.

Quand et comment faire les réservations ?

En contactant le centre de loisirs de votre choix pour compléter la grille de réservation.

Et dans les centres de loisirs associatifs ?

- Patronage Laïque Paul Bert/CL Laborde : 09 54 30 06 58 - 07 83 12 99 63 ou plpb@wanadoo.fr
- CL Gulli'Vert : 03 86 72 09 78 ou gullivert@orange.fr

+D'Infos : www.auxerre.fr ou par téléphone : 03 86 72 44 46

Un service de restauration dans tous les centres de loisirs

Déjà en place au centre de loisirs Ste-Geneviève les mercredis midi, le service de restauration se pérennise. Il est proposé dorénavant dans la structure d'accueil à chaque période de vacances scolaires. Pour celles de février, le service est aussi instauré au centre de loisirs Rive-droite. Ainsi, les cinq structures de la ville proposent une restauration le midi pour cette période.

+D'Infos : Inscriptions en mairie ou sur le portail famille. Réservation obligatoire. Contact : 03 86 46 86 72 (Ste-Geneviève) / 03 86 46 73 91 (Rive-droite).

Les informations peuvent varier selon les conditions sanitaires



Une initiative citoyenne au secours des plus démunis

Depuis deux ans, trois amis unissent les bonnes volontés individuelles pour venir en aide aux sdf présents dans les rues d'Auxerre. Collecte de vêtements, appel aux dons de nourriture, préparation de repas chauds : 17 bénévoles et plusieurs restaurateurs d'Auxerre ont déjà répondu à ce large appel à la solidarité. N'hésitez pas à rejoindre sur Facebook la communauté de près de 2400 personnes qui soutient et relaie leurs actions. • **+D'INFOS :** Par téléphone au 06 29 73 71 13 et sur [facebook.com/necessiteux89](https://www.facebook.com/necessiteux89)

3 QUESTIONS À



Eric Moutard
Président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de l'Yonne (UMIH)

En quoi l'opération «Place aux restos» est importante ?

Cette opération est importante pour diverses raisons :

- elle permet aux restaurateurs inscrits de « travailler » tout simplement... et de ne pas rester chez eux enfermés à ne rien faire ;
- elle leur permet d'être visible par la communication de leur participation via les médias et réseaux sociaux ;
- elle leur permet de retrouver certains collègues participants également, certains clients ou tout simplement de « voir du monde » au cours de ces matinées.

Les restaurateurs sont-ils satisfaits de ce coup de pouce ? Quels sont les retours ?

Les restaurateurs présents ont été très satisfaits sur les 2 premières éditions (23 et 30 décembre) car nous étions veilles de fêtes. Au cours de la 1^{ère} édition, leurs stocks n'avaient pas suffi.... Ils ont donc prévu plus de quantité pour la 2^{ème} édition. La 3^{ème} a été beaucoup plus calme et décevante pour nos restaurateurs.... Nous avons donc rebondi en programmant ce rendez-vous désormais les vendredis, jour traditionnel de marché de la ville, jusqu'à ce que les restaurants

puissent rouvrir.... Les retours et l'image de cette opération sont bons puisque les restaurateurs reviennent pour cette 4^{ème} édition et il y en a d'autres qui se rajoutent à la liste.

Qui sont les partenaires de ce projet ? Et comment ont-ils apporté leur aide ?

C'est une initiative initiée et soutenue par Métro France, la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD), l'UMIH et le Groupement National des Indépendants Hôtellerie & restauration (GNI) car depuis de nombreux mois, la crise sanitaire impacte fortement les restaurateurs qui doivent se réinventer afin de survivre. La fermeture des restaurants imposée actuellement va précipiter un grand nombre d'entre eux vers de graves difficultés. « Place aux Restos » est une initiative pour proposer aux maires de France de mettre à disposition des places sur leurs marchés locaux aux restaurateurs de leurs communes ou alentours. Une action solidaire pour soutenir leur activité de vente à emporter et qui a pour objectif de démultiplier la visibilité et l'accessibilité de l'offre de restauration. Nous tenons tous à remercier vivement la Mairie d'Auxerre qui nous a suivi et soutenu dans cette opération.

PLACE AUX RESTOS, OPÉRATION SOLIDAIRE À L'ARQUEBUSE

Afin de soutenir les restaurants pendant cette crise sanitaire, METRO Auxerre et l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) - YONNE ont décidé d'agir en déclinant l'opération nationale, *Place aux restos*, à Auxerre, en association avec le Groupement national des indépendants (GNI), la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) et la Ville d'Auxerre.

Concrètement, la Ville a mis à disposition des restaurateurs locaux le marché couvert de l'Arquebuse pour qu'ils puissent proposer aux auxerrois des plats à emporter (dans le respect du protocole sanitaire des marchés et sans dégustation). Le but est de soutenir et accroître la visibilité de ces professionnels.

L'événement a démarré juste avant les fêtes de fin d'année, les mercredis 23 et 30 décembre. Une quinzaine de restaurateurs venant de toute l'agglomération ont répondu présent. Les clients étaient également au rendez-vous puisque les plats se sont écoulés très rapidement. Les chefs ont dû revoir les stocks à la hausse pour le deuxième rendez-vous.

La 3^{ème} édition qui s'est déroulée le 6 janvier, n'a pas rencontré le succès escompté. Il a donc été décidé d'organiser, *Place aux restos*, le vendredi matin, en même temps que le marché de l'Arquebuse. L'idée est de profiter des habitués et faire connaître d'avantage ce rendez-vous solidaire.

Retrouvez tous les vendredis matin de 8h à 13h les chefs cuisiniers jusqu'à la réouverture de leur établissement. La liste des restaurateurs participants est à retrouver sur auxerre.fr, elle est susceptible d'évoluer chaque semaine.



À SAVOIR

Place aux Restos n'est pas le seul moment où vous pouvez acheter vos plats favoris. En cette période compliquée, beaucoup de restaurateurs proposent des plats à emporter tout au long de la semaine. N'hésitez pas contacter vos restaurants, à aller sur leur site, sur les réseaux sociaux, pour vous faire plaisir.



UN OURS SANS CHAIR MAIS EN OS

Parti en restauration en juillet 2019, l'emblématique squelette d'ours des cavernes a repris sa place au Muséum le 17 décembre dernier.

Il aura fallu plus d'un an et demi pour que le squelette d'*ursus spelaeus* retrouve un peu de sa jeunesse. Confié à Violaine Pillard, restauratrice de sculptures basée à Lyon, cet important travail de restauration n'avait encore jamais eu lieu sur ce squelette d'ours des cavernes.

La première étape de la restauration a consisté à enlever les différentes couches de vernis des décennies passées, afin de rendre au squelette un aspect plus propre et une couleur moins jaunie. La restauratrice a ensuite ôté les éléments métalliques présents dans les os. Ces derniers alourdisaient énormément le squelette et participaient à son altération. Ils ont été remplacés par des goujons en fibre de carbone, plus légers.

Un travail de comblement des fractures et lacunes a ensuite été effectué à l'aide d'une préparation à base de fibres de papier et de résine synthétique. Si globalement la matière, de l'os minéralisé, était en bon état de conservation, c'est le montage d'origine du squelette qui générant son altération.

Il a donc fallu repenser toute la structuration du squelette : comment relier les os sans risquer de les abîmer et sans alourdir l'ensemble ? Sur le montage d'origine, les pattes étaient directement liées aux vertèbres, ce qui généraient des tensions et des fractures. La nouvelle structure du squelette intègre un axe horizontal sur lequel peuvent reposer les vertèbres et permettra, de manière générale une meilleure conservation des os dans le temps.

Le nouveau montage du squelette, comme celui d'origine, n'est pas tout à fait exact scientifiquement. Toutefois, il a été décidé, en accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de conserver le montage original pour témoigner de l'interprétation scientifique qui a été faite du squelette à sa découverte au XIX^{ème} siècle.

Vous pourrez de nouveau observer cet ours qui a traversé les âges dès la réouverture, nous l'espérons prochaine, du Muséum.

Plus de photos sur la page internet du Muséum : www.auxerre.fr

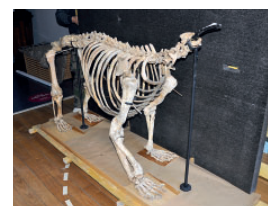
LE SAVIEZ-VOUS ?

L'HISTOIRE DU SQUELETTE

Les os ont été découverts entre 1859 et 1869. Il s'agit de l'un des cinq premiers squelettes d'ours des cavernes découverts au monde ! Le squelette aurait d'abord été présenté au Musée départemental qui s'installe en 1868 dans l'actuelle mairie. Il restera très longtemps en exposition pour être déménagé au milieu du XX^{ème} siècle. Il sera ensuite exposé à l'Abbaye St-Germain puis s'installera au Muséum en 1981, sa résidence actuelle.



Le squelette avant sa restauration, en 2019.



Décembre 2020, squelette en cours de montage au Muséum.

UN OURS OU DES OURS ?

Les ossements qui constituent ce squelette proviennent d'ours différents. Néanmoins, ces derniers viennent tous du même site, la grotte des Fées, située à Arcy-sur-Cure.

URSUS SPELAEUS

Cette espèce d'ours, qui s'est éteinte il y a environ 10 000 ans, se caractérisait par une morphologie "pentue" : une bosse en haut du dos et un arrière-train bas. Elle était essentiellement végétarienne et ne vivait pas vraiment dans des cavernes. Ces dernières n'étaient en réalité qu'un endroit d'hibernation.



Après avoir été soigneusement protégé, le squelette a pu être déplacé par les escaliers pour son départ en restauration (photo 1). Pour son retour en revanche, il a fallu le passer par la fenêtre : un nouveau socle en bois, plus grand, ne permettait pas d'emprunter les escaliers. Les agents du service logistique de la ville avaient réalisé une caisse de transport sur mesure pour ces déménagements (photo 2).

PRIORITÉ POUR L'INSERTION DES JEUNES

En cette période difficile, l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi est une priorité absolue sur notre territoire qui mobilise ses acteurs de terrain comme la Mission Locale de l'Auxerrois qui œuvre pour l'insertion des jeunes de moins de 26 ans.

La Mission Locale de l'Auxerrois, c'est 2000 jeunes accompagnés chaque année par une équipe de 30 personnes sur un territoire qui couvre 140 communes avec 2 antennes (Toucy et St Florentin). Madame Brigitte KLINKERT, ministre déléguée à l'insertion est venue rendre visite aux jeunes de la Mission Locale d'Auxerre jeudi 14 janvier 2021, lors d'un atelier sur la Garantie jeunes animée par la Responsable de l'agence d'intérim SUPPLAY d'Auxerre et en présence du Préfet Henri PREVOST et de nos élus locaux : le Maire d'Auxerre Crescent MARAULT, le Directeur de cabinet Yves LASMARTRES, notre député Guillaume LARRIVE et la sénatrice Marie EVRARD.

La venue de la ministre a été l'occasion pour le Président de la Mission Locale (Laurent PONROY) et son Directeur (Fabrice CLERC) de rappeler l'utilité des missions locales qui restent en première ligne dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

La nécessité de renforcer le dispositif de la Garantie jeunes en assouplissant ses critères d'accès a également été abordée.

La Garantie jeunes dispositif central du Plan de Relance « 1 jeune-1 solution » octroie aux jeunes âgés de 16 à 25 ans vivant en situation de précarité un accompagnement pour trouver un emploi ou une formation.

L'Etat prévoit le doublement de jeunes sur la Garantie jeunes en 2021 (200.000 au lieu de 100.000).

Nous remercions la Ministre pour sa venue à Auxerre et soutenons l'action des pouvoirs publics en faveur des jeunes dans cette période difficile pour faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi.

Laurent Ponroy, conseiller municipal

LA VICTOIRE AU BOUT DE L'AIGUILLE

La réussite de la campagne de vaccination constitue un enjeu majeur pour prendre de vitesse la Covid-19.

Depuis le lundi 18 janvier, des centres de vaccination sont ouverts dans l'Yonne dont Auxerre. Comme l'a annoncé le ministre de la Santé jeudi 14 janvier, dans un premier temps, ces centres sont réservés aux personnes de 75 ans et plus, ainsi qu'à celles "atteintes de maladies particulièrement graves" sans distinction d'âge.

Au vu du public ciblé, la question du transport jusqu'au centre de vaccination se pose. Nombre de personnes âgées ou vulnérables ne sont pas en capacité de se déplacer jusqu'au centre de vaccination, alors qu'elles sont prioritaires.

Aussi, il est nécessaire de mettre en place un système de transport à la demande pour les emmener se faire vacciner, en lien avec le Conseil Départemental. Pour ce faire, il est indispensable de s'appuyer sur les compétences des centres sociaux et du CCAS pour cibler les personnes ayant besoin d'être transportées.

Le succès de la campagne de vaccination, et donc la sortie de la crise inédite dans laquelle nous nous trouvons, nécessite plus que jamais le volontarisme des collectivités locales et de leurs services sociaux. Nous devons les renforcer et non les fragiliser, agir et non subir les directives. Aussi, nous soutiendrons toute action allant dans ce sens.

Le groupe « L'assurance d'une transition sereine »

Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline, Maud Navarre, Maryvonne Raphat, Farah Ziani

FAIRE D'AUXERRE, UNE VILLE AU SERVICE DES HABITANTS

Auxerre est une jolie petite ville qui pourrait être gérée dans la transparence et l'unité, en s'appuyant sur ses conseils de quartier et ses acteurs de terrain au sein d'une démocratie plus participative. Ce n'est pas la voie choisie par la nouvelle équipe.

Après avoir dit qu'il ne ferait pas de chasse aux sorcières, notre maire Crescent Marault continue de démantibuler l'organisation et le fonctionnement des services de la ville. Ainsi, après s'être attaqué au Pôle Environnement qu'il cherche à privatiser, il casse le service « Développement Durable » et redistribue le personnel au sein d'un grand service « Développement Économique et Attractivité du Territoire ». Cette façon de faire est significative de sa vision du Monde et de son projet pour la ville. Plutôt que d'améliorer les services publics assurés par les agents de la ville au service des

citoyens, il en réduit l'ampleur au profit de consultants privés. Il va s'attaquer demain, contrairement à ce qu'annonce « l'Auxerrois Magazine », aux conseils de quartier, au sport et à la culture qui sont pourtant essentiels à l'épanouissement de tous. Désengager la puissance publique est son leitmotiv comme celui de tous les néolibéraux.

Les Auxerrois attendent autre chose, particulièrement en cette période difficile où la Ville devrait apporter du réconfort et de l'espoir.

Nous nous engageons, pour notre part, à rester à la disposition des Auxerrois et de leurs associations qui contribuent fortement au lien social et à la qualité de la vie auxerroise.

**Florence Loury et Denis Roycourt
Auxerre Écologie**

AUXERRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2021-2022

DU LUNDI 25 JANVIER AU VENDREDI 9 AVRIL 2021

1^{ère} année de maternelle / Changement d'établissement



Mairie,
place de l'Hôtel de Ville
du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.FR

